

6 SPA, UN SITE D'ACCUEIL MODERNE

8 LE COSEC PREND FORME
Visite de chantier

10 DES ADOS SPORTIFS
Retour sur le séjour ados sport de cet été



AU CŒUR DE SAINT PIERRE

numéro **10**

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



ENVIRONNEMENT

LA NATURE DESSINE LA VILLE

La gestion raisonnée

Trimestriel - Octobre 2017



ÉDITO

Avec la rentrée des classes, c'est aussi la reprise d'activités mises en sommeil pendant la période estivale.

Comme chaque année, le 1er samedi du mois de septembre est consacré au Forum des Associations, une nouvelle fois le succès de cette journée a été à la hauteur de l'investissement des bénévoles qui animent et favorisent l'intégration de tous, jeunes et moins jeunes. Que leur dévouement et leur implication soient salués par toutes les saint-pierroises et les saint-pierrois. Le conseil municipal accompagne avec bonheur tout au long de l'année les associations lors de leurs assemblées générales ou de leurs manifestations et leur apporte en fonction de leurs besoins et des disponibilités du matériel, des équipements et des mises à disposition de locaux.

La vie associative, en complémentarité avec nos services, nos commerces, nos entreprises, le développement de l'habitat, est la base de la qualité de vie à Saint Pierre du Mont.

La rentrée c'est aussi faire le bilan sur la 1^{ère} période triennale des conseils de quartiers et préparer les prochaines échéances. Vous pourrez constater que l'article qui leur est consacré dans ce numéro mentionne les différentes réalisations sur notre commune, initiées par les échanges avec les représentants des conseils de quartiers. Cela justifie parfaitement l'existence de ces instances dont la création était un engagement fort de notre campagne en 2014.

Pour la 1^{ère} fois, notre commune a accueilli ses nouveaux arrivants lors d'une réception en mairie, l'occasion pour eux de découvrir les projets en cours à venir, les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année, les offres culturelles proposées sur notre territoire...

Dans les projets à venir, nous avons entamé une réflexion sur l'aménagement du centre bourg. Avec le foncier libéré par les anciens tennis, mais aussi les investissements importants à réaliser pour la mise aux normes accessibilité du Forum des Associations et de la salle du Temps Libre, nous devons préparer notre commune de demain.

Je terminerai mes propos en remerciant mes collègues élus et les personnels qui œuvrent au quotidien, qui sont investis pour qu'il fasse bon vivre dans notre commune.

Très chaleureusement.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Élections

Pour pouvoir voter en 2018

- Vous êtes un nouvel arrivant dans la commune
- Vous avez déménagé tout en restant à Saint-Pierre-du-Mont

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales à la Mairie de Saint-Pierre-du-Mont avant le 31 décembre 2017



**Saint Pierre
du Mont**
Landes

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Séance du Conseil municipal

page 4

ASSOCIATION

KKO-Fit, se défouler en s'amusant

page 5

SOLIDARITÉ

SPA, un site d'accueil moderne

pages 6-7

URBANISME

Le COSEC prend forme

pages 8-9

CITOYENNETÉ

Conseils de quartier

pages 14-15

SPORT

Des ados sportifs

pages 16-17

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 18

DÉMOCRATIE

Expression des groupes politiques

page 19



Dossier

Quand la nature dessine la ville

pages 10-13

Au Cœur de Saint Pierre - n°10

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde
40 280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07
mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet
Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont.

Imprimeur : Copytel, Mont de Marsan

Photos : : CPIE Seignanx Adour, Ville de Saint Pierre du Mont, Maquette club des Landes, SPA, Matou Landes, Mont-de-Marsan Agglomération, Sabine Darré, Cie Soleil dans la nuit., Radio MDM

Conception : Agence Esens, 0612958792
Mont de Marsan

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225





DE NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 13 octobre 2017 a été organisée la première réception d'accueil des nouveaux arrivants de Saint-Pierre-du-Mont, à la mairie. Monsieur le Maire, Joël Bonnet, une partie du Conseil municipal et les présidents des Conseils de quartier ont accueilli les nouveaux Saint-Pierrois. Ceux-ci ont été informés des principales manifestations annuelles organisées dans la commune ainsi que des projets en cours. Un verre de l'amitié a été partagé.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 16 septembre 2017, en l'église de Saint-Pierre-du-Mont, une visite de l'orgue a été organisée. Philippe Carrère, organiste passionné, a animé la séance.



En Bref & en images

Un concours fleuri de récompenses

Mercredi 27 septembre 2017, s'est déroulée en mairie, la remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris 2017. Une quarantaine de personnes était présente pour recevoir des mains de Monsieur le Maire, des diplômes et des bons d'achat.



DES MAQUETTES PRIMÉES

L'association Maquette Club des Landes s'est déplacée les 9 et 10 septembre 2017, à Muret (31) pour participer à une exposition et à un concours. Les membres du club ont présenté des maquettes de bateaux, avions et engins blindés ainsi que des figurines de différentes tailles. Les résultats : Niveau « masters » : médailles d'argent en catégorie figurine historique, ainsi qu'en figurine fantastique. Médaille de bronze en catégorie véhicule militaire. Trophées pour la présentation d'un buste en catégorie fantastique et dans la catégorie navire. Niveau « novice » : médailles de bronze en catégorie figurine historique ainsi qu'en véhicule terrestre à moteur (diorama).



JEAN CASSAIGNE EN VISITE

Vendredi 29 septembre 2017, des lycéens de 2nd Bac Pro Gestion Administration du lycée Jean Cassaigne ont découvert le fonctionnement de la Mairie de Saint Pierre du Mont. À cette occasion, ils ont rencontré le maire, Joël Bonnet, l'adjointe aux Affaires scolaires Ghislaine Lallau, ainsi que Jean-François Leblay, conseiller municipal délégué aux affaires générales.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'intégralité des Procès-Verbaux et des délibérations est consultable sur notre site Internet www.saintpierredumont.fr.



L'ordre du jour du mardi 3 octobre 2017

- 1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30.06.2017,
 - 2• Décision modificative n° 2 : budget Commune 2017,
 - 3• Décision modificative n° 2 : budget Pôle santé 2017,
 - 4• Convention de partenariat avec l'association « Compagnons Bâisseurs Aquitaine »,
 - 5• Délibération portant modification de la délibération initiale instaurant le RIFSEEP,
 - 6• Dénomination de voies du lotissement le Clos du Moun,
 - 7• Rapport d'information du conseil municipal sur le prix et la qualité de l'eau (article L2224-5 du code général des collectivités territoriales),
 - 8• Rapport d'information du conseil municipal sur le prix et la qualité du service d'assainissement (article L2224-5 du code général des collectivités territoriales),
- > Questions diverses.

Echos de la rentrée

Rentrée scolaire

820 élèves ont retrouvé le chemin des classes dans les 4 écoles de la commune.

La nouveauté cette rentrée

Les deux écoles Jules Ferry, maternelle et élémentaire, ont été rassemblées afin de créer un groupe scolaire sous une direction unique assurée par Mme Tuillier, précédemment directrice de l'école maternelle.

Rythmes scolaires

Toutes les écoles du territoire sont restées à 4,5 jours. Mont de Marsan Agglomération, qui a la compétence en matière scolaire, périscolaire, extrascolaire et restauration, a entamé une réflexion avec ses partenaires afin de prendre une décision concertée pour la rentrée prochaine.

101.1
Mont de Marsan

93.8
St Sever - Chalosse - Tursan

« Au coeur de St Pierre »
Le magazine consacré à St Pierre du Mont

tous les deux mois
mercredi 18h, samedi 13h30, dimanche 16h

www.radio-mdm.fr
05 58 46 46 46 / contact@radio-mdm.fr

SAINT-PIERRE-DU-MONT SUR LES ONDES AVEC RADIO MDM

Afin de promouvoir la vie de la commune et de participer au maintien d'un lien social et culturel existant sur le territoire, la commune de Saint-Pierre-du-Mont a procédé à l'acquisition d'espaces radiophoniques auprès de l'association Radio MDM. Tous les deux mois un magazine consacré à Saint-Pierre-du-Mont, le mercredi 18h, le samedi 13h30 et le dimanche 16h. Pour tout savoir sur Saint-Pierre-du-Mont ne ratez pas ces rendez-vous !



VIE ASSOCIATIVE

KKO-FIT: POUR SE DÉFOULER TOUT EN S'AMUSANT

« Un entraînement complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité, un regain d'énergie et un bien-être absolu après chaque session. » C'est la promesse que formulent en rythme Nicole Bernet, la présidente de l'association KKO-Fit* et Isabelle Lacrouts, la secrétaire.



La démonstration KKO Fit au forum des associations a fait sensation !

Les deux cocréatrices de l'association s'appuient sur les compétences de Nadège Lérain (Nanou) et de Françoise Vigreux (Fa-Yana), toutes deux diplômées en sport et chargées de l'animation des séances de Zumba, Strong et Piloxing. Les démonstrations de ces disciplines ont fait sensation lors du Forum des associations de Saint-Pierre-du-Mont. Dans le public, de nombreux spectateurs se sont demandés si ce «trémoussage» cadencé pouvait avoir quelques influences positives sur un corps trop raide, des rhumatismes naissants ou bien un souffle devenu trop court par manque de pratique sportive ! Pour avoir la réponse, rendez-vous est donné par l'équipe de choc de KKO-Fit lors d'une séance d'essai gratuite. Les enfants sont admis au cours de Zumba dès l'âge de 11 ans.

« Pour le strong, le premier homme qui vient s'inscrire, aura l'abonnement offert. »

En piste messieurs !

« Vous pouvez venir essayer nos disciplines sans risque, nos animatrices sont formées pour vous accompagner. Ensuite si vous avez envie de vous inscrire, un certificat médical sera bien sûr obligatoire » Assure Nicole Bernet. « On manque d'hommes et on lance notamment un appel aux hommes élus à la mairie. Pour le Strong, le premier homme qui vient s'inscrire aura l'abonnement offert » rajoute amusée, la présidente. Il est vrai que sur les 90 adhérents de l'association (enfants, ados, adultes), seul 1 homme, Pierre, 62 ans a eu le courage de s'inscrire et de participer activement. Mais est-il réellement question de courage ou bien de timidité ? Allons, messieurs, vous êtes attendus sur le dance-floor !

Des disciplines ludiques

La Zumba : la Zumba a été inventée par le danseur chorégraphe colombien Alberto Beto Perez dans les années 1990. C'est un entraînement physique complet : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité. La Zumba se pratique en musique au son de danses latines (Salsa, Merengue, Cumbia, Reggaeton, Socca, Samba, Tango, Flamenco).

Le Strong by zumba : est un pas dansé sur des rythmes latinos, un entraînement par intervalles de haute intensité, en cardio et renforcement musculaire, mais qui

toutefois conserve un aspect très ludique. Ce nouveau concept d'entraînement fait travailler tous les muscles du corps avec la musique comme facteur de motivation. Mention spéciale pour les cuisses, les fessiers et les abdos ! La discipline idéale pour dépasser ses seuils de tolérance à l'effort et atteindre plus rapidement ses objectifs de remise en forme.

Le Piloxing : inventé par une spécialiste du fitness, la Suédoise Viveca Jensen, le Piloxing a vu le jour en 2010 à Los Angeles. L'objectif de cette pratique est de brûler un maximum de calories. Le Piloxing allie des mouvements de boxe et de Pilates, postures de fitness et pas de danse. Les enchaînements sont chorégraphiés et s'effectuent sur une musique entraînante afin que l'activité demeure ludique et plaisante.

En pratique

Horaires :

Zumba : lundi 18h15 à 19h15

Piloxing : lundi 19h25 à 20h25

Zumba ado : mercredi 17h à 18h

Zumba : mercredi 18h15 à 19h15,

Strong : mercredi 19h25 à 20h25

Tarifs :

système de carte : 35 cours à l'année, ou plus, à la demande.
180€ les 35 cours + 10€ d'adhésion.

LE REFUGE DE LA SPA

UN SITE D'ACCUEIL MODERNE

Lorsqu'on arrive sur le site du refuge de la SPA de Saint-Pierre-du-Mont, on est accueilli par un charmant concert d'aboiements, pas toujours coordonnés, mais qui ont le mérite de situer immédiatement la fonction du lieu : un refuge animalier. Sur le même site se trouve la fourrière, qui loge aussi bon nombre de pensionnaires à 4 pattes. Cette juxtaposition de structure n'existe pas partout, mais c'est un atout quand ceci est possible comme à Saint-Pierre-du-Mont, car les deux entités sont étroitement liées par leurs fonctions respectives.

En chiffres

Le personnel :

1 responsable de structure
et 7 agents animaliers

les Bénévoles :

120 inscrits et une quarantaine de
personnes actives régulièrement.

A ce jour sont accueillis dans la structure :

80 chiens et 60 chats

Le parcours des animaux perdus ou trouvés sur la voie publique

Lorsqu'un animal est trouvé en errance sur la voie publique, il faut joindre la fourrière⁽¹⁾. À partir de leur admission, les animaux restent à la fourrière durant 8 jours francs et ouvrés. L'objectif de la mise en fourrière est de retrouver les propriétaires. Si le propriétaire n'est pas retrouvé, l'animal est légalement considéré comme abandonné.

En France, toutes les fourrières constituent des listes d'animaux abandonnés qui sont transmises aux refuges animaliers.

Le refuge animalier de la SPA de Saint-Pierre-du-Mont⁽²⁾ accueille, de par sa proximité, 95 % des animaux admis à la fourrière voisine.

Le rôle du refuge est de trouver une nouvelle famille pour les animaux.

Quand l'animal arrive au refuge, il est administrativement enregistré, pris en charge sanitaire, un bilan complet est fait. Puis une mise en quarantaine, une surveillance santé et une observation comportementale sont faites. Enfin, l'animal est vacciné et stérilisé.

Le refuge est géré par la Société Protectrice des Animaux (SPA).

La fourrière du Marsan est sous la compétence de Mont-de-Marsan agglomération qui en assure la gestion.



« Les animaux trouvés sur la voie publique sont issus de fugues ou d'abandons déguisés. De manière minoritaire, au refuge, il nous arrive d'accepter des abandons directs. Pour que l'animal soit accepté, il faut que les personnes qui nous confient l'animal soient propriétaires de celui-ci. Nous exigeons l'identification de l'animal par puce ou par tatouage. Il faut une carte d'identification », explique Grégory Duplant, responsable du refuge SPA de Saint-Pierre-du-Mont depuis février 2015.

Les adoptions

Entre 650 et 800 adoptions par an sont gérées par le refuge. La présence sur site de 70 à 80 chiens est quasi permanente. Pour les chats, la dynamique est différente. Une trentaine de chats sont présents en hiver et jusqu'à 150 l'été.

Le rôle des bénévoles

Promenade des chiens, sociabilisation des chats, collecte de croquettes, interventions dans les maisons de retraite et les écoles, bricolage, jardinage : la fonction de bénévole revêt différentes



ET FONCTIONNEL



11 parcs de détente sont utilisés pour se « dégourdir les pattes » et permettre au personnel de nettoyer sereinement les logements pendant que les animaux profitent du grand air.

compartiments. Les chats vivent, dans cet environnement en semi-liberté. Enfin, 11 parcs de détente sont utilisés pour se « dégourdir les pattes » et permettre au personnel de nettoyer sereinement les logements pendant que les animaux profitent du grand air.

Un peu de confort !

En période estivale, les toutous bénéficient d'un traitement rafraîchissant puisqu'un système de brumisateurs a été installé au-dessus des box. Le refuge dispose aussi de petites piscines pour enfant, très prisées par les nageurs canins locaux.

En période hivernale, tout est fait pour que les animaux soient bien protégés du froid et les niches sont composées de matériaux conçus pour assurer à l'animal le maintien d'une température adaptée.

facettes. Le refuge peut être aussi demandeur de certains profils : bénévoles ayant des compétences en médiation animale, bénévoles bricoleurs et/ou jardiniers, bénévoles compétents en marketing et communication, etc.

Un refuge aux logements adaptés

Le refuge possède 45 box en enfilade qui composent le chenil, pour accueillir les chiens. Chaque box est grillagé et pourvu d'un muret pour séparer le côté jour du côté nuit. La niche est placée dans le fond du box, derrière le muret à l'abri du vent. Les chats sont logés dans des chalets en bois avec des modules composés de trois



Noël au refuge

Les prochaines portes ouvertes auront lieu les 9 et 10 décembre. Ce sera l'occasion de fêter Noël avec les animaux et de leur offrir quelques douceurs réconfortantes !

À noter

Dans le département des Landes, il existe plusieurs refuges animaliers, mais un seul est géré par la SPA, celui de Saint-Pierre-du-Mont.

⁽¹⁾ Fourrière du Marsan : Lieu dit «Candille», Route départementale 390 - Saint Pierre du Mont : 05 58 46 70 80
⁽²⁾ Refuge SPA : même adresse, 05 58 46 00 99

Zoom sur



MATOUS LANDES, UNE ACTION ASSOCIATIVE COMPLÉMENTAIRE

L'association Matous Landes œuvre pour la défense des chats libres et pour la cause animale. Elle a été déclarée à la Préfecture des Landes le 15 mai 2002. L'association se préoccupe quotidiennement du sort des chats errants et a pour but de stériliser, tatouer les groupes de chats divagants, prendre en charge dans l'urgence les chats accidentés, allouer une aide en nourriture aux personnes qui les nourrissent sur le terrain et responsabiliser les propriétaires de chats pour qu'ils fassent stériliser leurs animaux.

LE COSEC PREND FORME

Jeudi 28 septembre était jour de visite de chantier du Complexe Sportif Évolutif et Couvert (Cosec). À cette occasion, les dirigeants d'associations sportives et directeurs d'établissement scolaires de Saint-Pierre-du-Mont ont pu apprécier l'avancement des travaux débutés en janvier 2017. Joël Bonnet accompagné d'élus et entre autres de Xavier Godin, coordinateur OCP du chantier, a mené la visite.

Coordination et sécurité

Difficile pour le moment de se projeter et d'imaginer ce que deviendront ces immenses murs de béton dressés vers le ciel. Il a fallu se faufiler entre les échafaudages, se glisser dans des couloirs cimentés, franchir quelques dômes de terre, éviter les flaques de plâtre frais et les tuyaux en PVC disséminés ici et là pour entrevoir la future disposition des lieux. Plusieurs entreprises interviennent simultanément.

L'ordonnancement des travaux de construction et la coordination des différentes actions ont une importance capitale dans le bon déroulement de l'opération. Il s'agit de respecter les délais d'exécution et d'organiser le chantier de façon fluide et optimale. En sa qualité de coordonnateur OPC (Ordonnancement, Pilotage, Coordination), Xavier Godin, plan de chantier en main, explique : « *En termes de planning, on est en cohérence avec ce qui était prévu initialement.*

Actuellement sur la zone de dojo on est passé sur la phase de plâtrerie puisqu'on a fini le hors d'eau, hors d'air. Sur la partie salle A, après le béton c'est la charpente qui s'enchaîne, et dans les vestiaires, la plâtrerie également.

On a tout planifié en fonction des différentes zones. Après ces travaux, viendra la réalisation des chapes pour le carrelage, tout ce qui est revêtement de sol dur, ensuite la peinture et enfin les revêtements de sols souples. »

Xavier Godin met tout en œuvre pour la sécurité des nombreux intervenants.

La tenue d'un calendrier maîtrisé est bien entendu assujettie à cette donnée sécuritaire essentielle.



Monsieur le Maire, Joël Bonnet, présentant les avancements du chantier du COSEC lors de la visite du 28 septembre dernier.

“En termes de planning, on est en cohérence avec ce qui était prévu initialement [...] On a tout planifié en fonction des différentes zones. “

Xavier Godin

“nous avons construit ce projet avec les associations, en fonction de leurs besoins, les éléments structurels et la répartition des lieux sont adaptés à des demandes précises. [...]”

Joël Bonnet

Calendrier prévisionnel de livraison des équipements du COSEC

- **1^{ère} phase livrée au printemps 2018 :**
Gymnase A avec vestiaires + Dojo 1 avec vestiaires
- **2^{ème} phase automne 2018 :** locaux piscine (partie commune, accueil, vestiaires)
- **Hiver 2018 :** Dojo 2
- **Printemps 2019 :** Gymnase B, salle C et zone administration, et réhabilitation salle multisports (accueil, rangements)

LA LIVRAISON COMPLÈTE DU COSEC
DEVRAIT INTERVENIR AU PRINTEMPS 2019



Une surface de 4900 m²

Des locaux de rangement, des vestiaires, des bureaux pour toutes les sections, un patio pour assurer la bonne circulation des usagers : le chantier s'étalera encore sur de longs mois ! Les réunions de chantier vont continuer à s'enchaîner à une vitesse métronomique.

Cette régularité de rencontres et de concertations entre les acteurs qui sont intervenus dans la conception du projet et ceux qui réalisent sa construction est essentielle pour coordonner les 4900 m² de surface de travaux.

Du public pour les compétitions

Autour de la maquette du projet, Joël Bonnet s'est livré à quelques commentaires pédagogiques :

« *Nous avons construit ce projet avec les associations, en fonction de leurs besoins, les éléments structurels et la répartition des lieux sont adaptés à des demandes précises. [...] Je suis convaincu du potentiel du nouveau complexe à venir* ».

Grâce à cette édification concertée, la municipalité espère également pouvoir accueillir de nombreuses équipes lors de compétitions sportives.

Le public pourra assister au spectacle : une tribune de 250 places assises est prévue à cet effet.

“Je suis convaincu du potentiel du nouveau complexe...”

Joël Bonnet

QUAND LA NATURE DESSINE LA VILLE

La ville bénéficie d'un cadre de vie naturel de qualité. Le leitmotiv des agents en charge des espaces verts est de préserver la faune et flore dans un juste équilibre et une cohabitation harmonieuse de la nature avec les habitants de la ville.

Au fil des saisons, le service des espaces verts élabore des concepts viables et taillés sur mesure, applique un plan de gestion raisonné en cohérence avec un cadre paysager de qualité, une richesse notoire en biodiversité et veille à informer les citoyens quant à l'aménagement de leur cadre de vie.



La gestion raisonnée agit pour la protection de la biodiversité

La mise en application d'une gestion raisonnée dans la commune de Saint-Pierre-du-Mont correspond à une rupture avec les pratiques traditionnelles d'entretien des espaces verts, fortes consommatrices d'engrais, de produits polluants et d'eau. La mise en place de la gestion raisonnée dans les espaces verts saint-pierrois favorise l'éclosion d'une diversité faunique et floristique, le rétablissement des équilibres biologiques et la protection de la biodiversité.

Ce processus de gestion raisonnée est utilisé dans le respect du maintien du cadre de vie des habitants de la commune. Le service des espaces verts est particulièrement attentif à la préservation de cet équilibre. Fin 2014, 3 sites pilotes ont été choisis pour tester ce mode de gestion raisonnée. D'autres sites sont depuis venus les compléter.

« À la construction du quartier, cette bande boisée avait été gardée à la demande des riverains. Dans l'optique de garder le cadre de vie souhaité par les habitants, nous avons dès 2017, modifié nos méthodes d'entretien, en suivant les préconisations de Chlorophyl Assistance. »

Agnès Capitain, chef du service espaces verts



La gestion raisonnée permet de préserver la biodiversité : de nouvelles espèces (faune et flore) ont fait leur apparition... la gestion raisonnée après trois ans de mise en place sur les sites pilotes est active sur d'autres sites.

3 sites «pilotes» relèvent le défi !

Le site de Lascoumes

Sur ce site, choisi pour ses chênes et châtaigniers vieillissants, il était urgent d'intervenir.

La tonte n'est plus systématique.

L'observation permet de constater que les pousses les plus viables sont celles qui germent d'elles-mêmes.

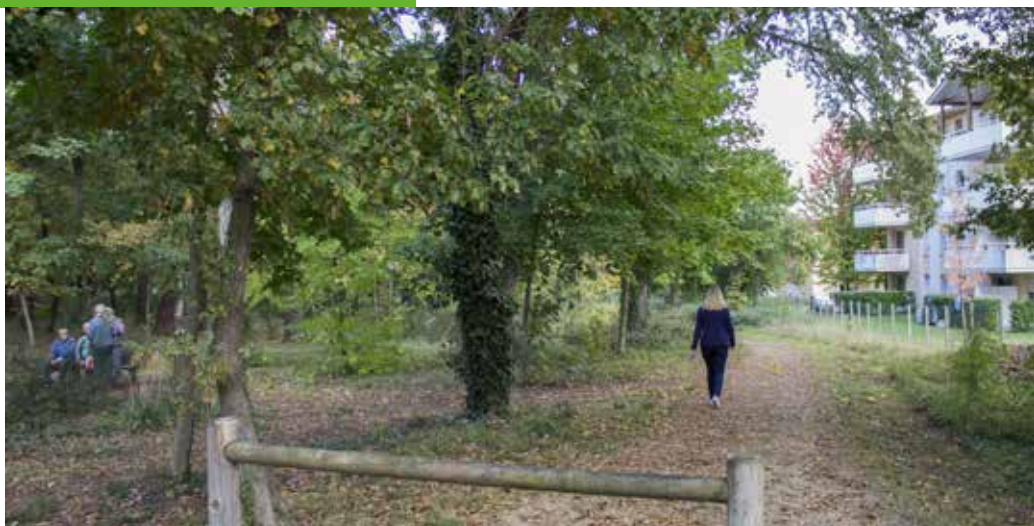
Petits châtaigniers, petits chênes : au bout de pratiquement 3 ans de gestion raisonnée, la forêt se reconstruit peu à peu. L'apparition d'Orchis Bouffon (orchidée terrestre européenne), espèce protégée, témoigne de cette vitalité naturelle. Les habitants conservent la possibilité de se promener sur le site en toute quiétude.

Le bois de Pinsolle

Le bois du centre-ville, un beau projet de site pédagogique, de la gestion raisonnée est en préparation. Des aménagements sous forme ludique permettront de délivrer des explications aux enfants comme aux adultes. Des jeux conçus pour tout le monde, y compris pour l'observation des écoliers et des collégiens, seront disséminés dans le bois.

Le parc près du Bourrus

Ce projet est actuellement à l'étude. Enfin, au parc de Saint-Pierre, le long du Bourrus, une bande a été mise en jachère sans gêner les usagers.



Zoom sur...

Un espace naturel en mouvement

Lors de la saison 2016-2017, les sécateurs n'ont pas chômé ! Petit point de situation sur quelques réalisations opérées dans les quartiers :

- ✓ **En haut de l'école du Biarnes, rue du Béarn**, un aménagement espace vert a été créé ainsi qu'un parking pour les usagers de l'école, en réponse à une demande du conseil de quartier.
- ✓ **Avenue de Portal à proximité du siège des Assedic**, à partir de l'observation du conseil de quartier, a été réalisé l'aménagement d'un rond-point.
- ✓ **Rue de la Bretagne**, les vieux prunus ont été remplacés par des arbres fruitiers, des noisetiers et un kaki, ce qui devrait permettre aux enfants sur le chemin de l'école de se livrer à quelques cueillettes gourmandes.
- ✓ **Le rond-point du Bourassé** s'est vu embelli par un aménagement sur le thème de la forêt en respect de son lieu d'implantation.
- ✓ **Les féeries de Noël** ont été également mises à profit pour la création d'œuvres en bois de bouleau et de rennes végétalisés, au centre-bourg.

Les nouveaux sites "tests"

Le site du Harbaux

À l'entrée du Pouy et sur le site du Harbaux : la nature enrichie de semis de jachère est à son aise puisque des plantes locales réapparaissent.

Le Clos Mont-Alma

À l'entrée du Clos Mont-Alma, un magnifique chêne se dresse, mais s'achemine malheureusement vers une fin de vie à court terme. Un petit espace vert est laissé en jachère tout autour du chêne afin de récupérer les pousses de ce bel arbre et lui assurer une descendance.

Le site Lou Bénarrit

Enfin, le site de Lou Bénarrit vient de faire son entrée dans la classe des élèves en gestion raisonnée. Il évoluera en respect du plan de gestion du patrimoine arboré mis en œuvre dans la commune de Saint-Pierre-du-Mont et suivant les préconisations de l'expert arboricole, monsieur Pierre Aversenq de l'entreprise Chlorophyl Assistance, qui est venu faire un état des lieux en 2016, dont voici les conclusions : « Le

site regroupe de nombreux sujets d'âge avancé qui représentent depuis de nombreuses années des symptômes de dépérissement. Les récents travaux mis en œuvre risquent d'accroître le déclin des plus fragiles. Afin de limiter le déclin physiologique de certains sujets de cette bande boisée, il est important d'envisager ici de modifier les techniques d'entretien de l'espace. Un entretien extensif limité à quelques fauchages est à mettre en place tout en maintenant des tontes régulières en bord de voirie ou le long des chemins piétonniers. Des îlots de végétation arbustive indigène pourraient être créés afin de reconstituer une végétation de sous-étage. »

L'entrée de la commune, route de Saint Sever, ainsi que le cœur de ville (derrière la pharmacie) bénéficient aussi de ces tests.

À noter

L'association CPIE Seignanx Adour, Centre Permanent des Initiatives à l'Environnement, constituée de naturalistes et de spécialistes intervient régulièrement sur les sites pilotes afin de comptabiliser la faune et la flore.

Une tonte est assurée 1 à 2 fois par an sur ces lieux, afin de permettre aux plantes fleuries indigènes de faire leur apparition.

« Tous les quartiers sont traités de façon égale, il existe un circuit de tonte qui permet de passer partout. Le rythme de tonte dépend des conditions météorologiques. »

Les ateliers proposés par le service des espaces verts ont remportés un grand succès !



Un Agenda Nature renouvelé en 2018

En 2017, pour la première fois, le service des espaces verts a mis en place un Agenda Nature pour proposer des ateliers thématiques aux habitants de Saint-Pierre-du-Mont et à des personnes issues de communes avoisinantes. Ces ateliers permettent d'expliquer le travail du service des espaces verts, mais pas forcément en parlant de taille, de tonte.

Ces ateliers sont ouverts sur la nature, et les changements techniques intervenus dans le travail des agents espaces verts au fil du temps. Jusqu'à présent, l'essentiel de leur rôle consistait à entretenir, à tondre, à tailler. Le service est en pleine évolution, en pleine réadaptation, il faut remettre à plat toutes les pratiques antérieures.

La mission du service des espaces verts en plus des gestes purement techniques évolue vers un rôle d'éducation, de transmission, de pédagogie et de recherches de solutions pour trouver les bons compromis naturels.

UN DISPOSITIF D'AIDE POUR ENTREtenir VOS JARDINS

La commune fait face à des demandes de travaux d'entretien de jardins privés, émanant de personnes âgées. Il s'agit parfois de personnes en situation précaire.

Un dispositif d'aide à l'attention des personnes en difficulté pour la réalisation de ces travaux est mis en place. Ainsi les demandes des administrés reçues au CCAS seront instruites par le service, qui allouera selon les critères établis, une aide financière afin de participer aux frais engagés.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- personne seule de 70 ans et plus
- couple de 70 ans et plus
- personne handicapée bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (A.A.H).

L'aide sera déterminée suivant un plafond de ressources. Le montant de l'aide sera à hauteur de 25 % du devis et limité à 200€. Une seule demande par foyer sera étudiée annuellement.



Opération Zéro pesticide

Dans le cadre de la politique de développement durable, Mont-de-Marsan Agglo s'implique pour une utilisation raisonnée des pesticides. 566 kms de trottoirs sont à entretenir pour les villes de Mont-de-Marsan et de Saint-Pierre-Du-Mont. Des techniques alternatives dites douces et sélectives sont utilisées. La présence d'une flore spontanée sur les trottoirs n'est pas la résultante d'un manque d'entretien, mais celle d'un changement progressif et nécessaire des paysages urbains. La suppression des pesticides vise à préserver la biodiversité du territoire. Le fauchage raisonné et la plantation de jachères fleuries font également partie de cette évolution de pratiques.



Vous pouvez faire une "réserve" de feuilles à côté de votre composteur pour l'alimenter au fur et à mesure.

LES FEUILLES, L'OR DU JARDIN

Chaque automne, la question se pose : que faire des feuilles qui tombent dans mon jardin? Plusieurs solutions s'offrent à vous.

Vous compostez ?

C'est le moment de faire des réserves de "sec". Un compost équilibré est composé à part égale de matières organiques humides (épluchures, tonte fraîche...) et de matières organiques sèches (feuilles mortes, marc de café...)

Afin d'avoir assez de "sec" pour l'été suivant, plantez quelques piquets à côté de votre composteur et fixez y un grillage. Il ne vous reste plus qu'à le remplir de feuilles qui vous seront bien utiles dans les prochains mois.

Vous avez un potager, des plates-bandes fleuries ou une haie? Pensez au paillage !

Disposez dans votre potager ou au pied de vos plantes, arbustes de haie, arbres... une couche de feuilles (environ 5 à 10cm). Pour éviter qu'elles ne s'envolent, bien tasser ou les broyer avec la tondeuse avant de les mettre en place.

Les avantages : vous allez nourrir et protéger votre sol du tassement des pluies, améliorer sa fertilité sans oublier les économies d'eau et de désherbage à la saison prochaine. D'autres pratiques telles que les "lasagnes" sont également très intéressantes à réaliser mais demandent un petit peu de savoir-faire.

Si vous êtes intéressé par ces techniques, n'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie ou à l'adresse suivante : espacesvertsspdm@gmail.com.

Vous souhaitez simplement faire disparaître les feuilles ?

Plutôt que de les ramasser, pensez à utiliser votre tondeuse en guise de broyeur; en effet, le simple fait de passer régulièrement pour tondre les feuilles sans bac de ramassage, permet de les réduire en petits morceaux qui seront vite décomposés pour nourrir votre pelouse.

Si vous avez une grosse épaisseur de feuilles, vous pouvez rajouter à votre tondeuse le bac de ramassage afin de ne pas tout laisser en place et éviter l'effet "gadoue"; ce qui est ramassé prendra moins de place dans votre container de déchets verts du SICTOM.

Pour ceux qui le souhaitent, les feuilles broyées peuvent servir pour du paillage ou pour le "sec" du composteur.

Sur les espaces verts communaux

Nous privilégions au maximum l'humidification naturelle du sol en laissant les feuilles en place telles quelles ou en les broyant. Le sol est protégé, nourri, les animaux hivernant et les insectes auxiliaires trouvent un refuge, tout cela sans aucun apport d'engrais. Les arbres et arbustes plantés à ces endroits-là bénéficient eux aussi de nourriture et de protection qui aident à leur développement.

LES CONSEILS DE QUARTIER EVOLUENT

Les Conseils de quartier ont été créés à Saint-Pierre-du-Mont en 2014, dans l'objectif de permettre aux citoyens de réaliser des projets d'aménagements, d'animations et de faire remonter les attentes des administrés à l'équipe municipale afin d'améliorer le cadre de vie de leur quartier. Ces Conseils de quartier seront renouvelés en fin d'année.



Depuis quelques mois les quartiers s'animent : fête de quartier, boîte à livres...

Les quartiers s'équipent et se transforment...

Grâce aux remarques, aux indications et à certains besoins spécifiques de la population, recueillis par les membres des Conseils de quartier, des travaux et des aménagements ont été effectués. Voici quelques-unes des réalisations opérées par quartier*:

Quartier VERT

Renforcement du réseau d'eau potable.

Quartier ROSE

Travaux de mise en accessibilité et aménagement du giratoire de l'avenue de Portal.

Quartier ORANGE

Extension de la cour de l'école primaire Mistral et installation de 8 caméras de vidéoprotection au complexe tennistique et parking multisports.

Quartier BLEU

Enfouissement des réseaux aériens, réfection de l'éclairage public, des réseaux d'eau et d'assainissement, puis de la voirie.

Quartier VIOLET

Aménagement d'une chicane et réfection de l'éclairage public, des réseaux d'eau et d'assainissement, puis de la voirie (chaussée et trottoirs).

Quartier JAUNE

Aménagement d'un tourne-à-gauche sur l'avenue de St Sever pour la desserte du pôle santé.

Quartier ROUGE

Aménagement du giratoire Nord de l'échangeur du Grand Moun et mise en place de bancs

** Pour des raisons de pagination, la liste des travaux et aménagements ne peut être énoncée dans son intégralité au sein de ce bulletin*



Pour contacter les conseils de quartier

- ✓ [quartiert@saintpierredumont.fr](mailto:quartiert@ saintpierredumont.fr)
- ✓ quartierrose@saintpierredumont.fr
- ✓ quartierorange@saintpierredumont.fr
- ✓ quartierbleu@saintpierredumont.fr
- ✓ quartierviolet@saintpierredumont.fr
- ✓ quartierjaune@saintpierredumont.fr
- ✓ quartierrouge@saintpierredumont.fr

LE TEMPS EST VENU DE RENOUVELER LES CONSEILS DE QUARTIER

Depuis la création des Conseils de quartier, 3 ans se sont déjà écoulés et la mandature arrive à son terme. Le renouvellement aura lieu en fin d'année. Un appel à candidatures est lancé, il faut s'inscrire pour participer.

RAPPEL DE FONCTIONNEMENT DES CONSEILS

Les Conseils de quartier constituent une instance consultative et permettent d'éclairer les décisions du Conseil municipal sur tout projet intéressant concernant le quartier. À ce titre, les Conseils de quartier sont des lieux de concertation, d'échanges, d'expression et de proposition.

Cette instance est la clef de voûte du dispositif de démocratie locale et de consultation des habitants.

Du fait de son caractère consultatif, le Conseil de quartier ne prend pas de décision, mais il émet des propositions à destination du Maire de Saint Pierre du Mont.

OBJECTIFS DU CONSEIL DE QUARTIER

Les conseils de quartiers permettent d'améliorer le cadre de vie en termes de qualité de vie, d'animation ou de sécurité. Les projets sont réalisés avec le concours technique des services de la Ville.

DURÉE

Les Conseils de quartier sont composés pour une durée de 3 ans.



LA PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT

Le renouvellement intervient sous sa forme expresse et simplifiée. Cette prorogation consiste à compléter le nombre de conseillers au prorata des désistements constatés au cours du mandat.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Il est autorisé aux citoyens habitants Saint Pierre du Mont ou exerçant une activité professionnelle dans le quartier sans y résider de se porter candidats.

Après appel à candidatures, il est procédé à un tirage au sort pour départager les candidats si le nombre de candidats dépasse la quantité de sièges à pourvoir dans chaque quartier.

Il n'est pas autorisé aux membres du Conseil municipal de siéger dans un Conseil de quartier autrement que par le titre d' élu référent.

Un citoyen ne peut siéger dans plusieurs Conseils de quartier de Saint Pierre du Mont.

**Vous voulez participer
aux conseils de quartier ?
Inscrivez-vous, vous avez
jusqu'au 15 décembre !**

« les Conseils de quartier
sont des lieux
de concertation,
d'échanges, d'expression
et de proposition. »

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2017 auprès du service communication à : communication@saintpierredumont.fr ou par formulaire contact via le site www.saintpierredumont.fr

DES ADOLESCENTS SPORTIFS ET RESPONSABLES

Les "Séjours Ados" sont organisés par le service des sports dans le cadre du programme Landes Imaginations, depuis quatre ans à Saint-Pierre-du-Mont. Du 10 au 14 juillet 2017, 14 jeunes ont profité de ces vacances sportives et culturelles. De retour à Saint-Pierre-du-Mont, les jeunes et leurs encadrants ont souhaité témoigner de cette expérience riche en aventures et en échanges.



Le départ des Ados pour Bombannes.

A Bombannes

Prenez un adolescent, demandez-lui de choisir le programme de ses vacances, de s'impliquer dans la gestion du budget, de faire des choix entre plusieurs activités. Accompagnez-le avec bienveillance, et vous obtiendrez un projet de vacances taillé au cordeau avec, fait rare, l'adhésion totale de tous les participants !

Cette formule magique produit son petit effet puisque d'année en année le séjour affiche complet. Les adolescents en redemandent. Cet été, seuls trois petits nouveaux se sont intégrés au groupe, les onze participants restants avaient tous déjà bénéficié de ces vacances pas comme les autres.

Ce séjour est un succès, c'est la quatrième fois que nous l'organisons. Cette année, nous sommes allés au domaine de Bombannes, près de Lacanau, pour un séjour dans la partie camping du site. Nous avons pratiqué toutes les activités sur place à l'exception d'une soirée ciné à Carcans et d'une matinée citoyenne, pour la cérémonie du 14 juillet, également à Carcans.

Olivier Duchene, responsable du secteur animation et vie associative au sein du service des sports de la ville de Saint-Pierre-du-Mont.

Des réunions de préparation

Les adolescents préparent activement ces séjours et participent à des réunions préparatoires de janvier à avril, deux fois par mois. Le lieu est déterminé en fonction du budget alloué et des activités choisies. De ces impératifs découlent les thématiques de réunions. En plus des activités sportives, une découverte de la région et de la culture locale est au programme.

Cette année, Cléo, Faustin et Axel, les représentants du groupe, ont choisi avec leurs camarades, le site du domaine de Bombannes en raison des nombreuses activités pouvant être exercées sur place, sans déplacement. Ils ont également opté

pour un régime de demi-pension afin de gagner du temps pour le consacrer aux activités. "J'ai 16 ans" lance Cléo, "j'avais déjà participé à ce camp en 2016. J'apprécie de représenter mon groupe et j'ai adoré les activités catamaran wake-board et canoë". De son côté, le pragmatique Faustin, 14 ans, détaille : "je reviens chaque année depuis mes 11 ans. On est assez autonome dans nos logements, on se connaît bien entre nous et le fait qu'on nous laisse prendre des initiatives et que l'on puisse choisir nos activités, ça c'est vraiment bien. Les colos c'est par thème mer ou montagne, ou surf, alors que pour ces séjours ados, on choisit les activités de A à Z". Enfin, Axel, 14 ans, en écho au témoignage de ses camarades, confirme l'intérêt des réunions de préparation et retient de ce séjour : "ma première expérience en wake-surf et de supers activités nautiques avec un groupe soudé."



De jeunes pilotes

Les adolescents préparent ces séjours en suivant des règles strictes et empreintes d'un caractère officiel. Ainsi, ils signent un budget provisionnel validé et contresigné par monsieur le maire (car la municipalité est à l'initiative du projet) et par les parents. Les représentants de groupe défendent leur projet devant une commission de Landes Imagination. Durant tout le processus de préparation, les courriers de Landes Imagination et des partenaires de l'opération leur sont adressés. Olivier Duchene est mis en copie en tant que tuteur.

Le dispositif Landes Imaginations

Il s'agit d'un dispositif départemental mis en œuvre par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

De nombreux partenaires participent au bon déroulement de ce dispositif (Conseil départemental, le Conseil Régional, la CAF et la MSA) en soutenant : les projets, dans tous les domaines (hors projets scolaires, de formations, de création d'entreprise ayant pour but la compétition sportive, les actions humanitaires d'urgence) ; les actions qui permettent une prise d'initiative et de responsabilité des jeunes ; les projets favorisant l'ouverture sur les autres, la participation à la vie locale, la solidarité ou l'intérêt général.

Sont exclus les projets de formation, de création d'entreprise. L'aide financière peut provenir d'un ou plusieurs partenaires qui gardent leur autonomie de décision en fonction des critères qui leur sont propres. Informations sur l'intégralité du dispositif disponibles sur le lien suivant : www.landes.gouv.fr/le-dispositif-landes-imaginacions

"Dans le cadre du dispositif Landes Imaginations, le service des sports s'est positionné pour organiser ces séjours ados afin de répondre à une forte demande sur la tranche d'âge 11/17 ans. Nos trois jeunes représentants de groupe, Faustin Cléo et Axel, se sont présentés devant une commission pour expliquer l'intégralité du projet. Ceci représente un travail sérieux et exigeant. Ces séjours et leur organisation favorisent la prise de responsabilité, la mixité sociale et la vie en collectivité." Olivier Duchene, responsable du secteur animation et vie associative au service des sports.

À noter

Conditions d'accès au séjour ados : adolescents de 11 à 17 ans de Saint-Pierre-du-Mont et/ou habitants de communes limitrophes. Groupe mixte. Participation possible sous condition de pouvoir participer aux réunions de préparation.

Accrobranche, VTT, balade...
et bonne humeur !



l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION • CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

Novembre

SAMEDI 11 NOV.

Cérémonie de l'armistice 1918

À partir de 11h au Square Jean Moulin, parc en face de l'église.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

Loto Bingo

Organisé par le Comité des Fêtes à 15h.

Maison du Temps Libre

26 MARS AU 6 AVRIL 2018

Concours de peinture

Expo Thème "vagabondage(s)" Date limite de dépôt des tableaux 20 mars 2018. Remise des prix le vendredi 6 avril 2018 à 18h30.

Catégorie Adolescents (12-17 ans) & Adultes (+ de 17 ans). Concours non ouvert aux professionnels.

Informations auprès du Forum de la Culture et des Loisirs au 05 58 06 90 96 ou à forumstpierre@wanadoo.fr

LUNDI 13 NOVEMBRE

"Noé", Malandain Ballet Biarritz - Danse.

Le Pôle à 20h30, tout public.

JEUDI 16 NOVEMBRE

Projection (film de voyage) par l'association «Sports et Loisirs» à 14h30 et 20h30

Forum Culture et Loisirs

SAMEDI 18 NOVEMBRE

Orchestre de Pau Pays de Béarn - Musique classique

Le Pôle à 18h, tout public

SAMEDI 18 NOVEMBRE

Seul en scène "De fil en aiguille" d'Alexandre Bontemps - Théâtre.

Forum Culture et Loisirs - 20h30

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Loto organisé par l'association Détente et Loisirs.

Maison du Temps Libre

VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017 (MATIN)

Collecte nationale de la Banque Alimentaire des Landes dans les supermarchés (sur les heures d'ouverture).

Décembre

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Concert d'orgue de l'aveugle

à 20h30, église de Saint Pierre du Mont. Par les organisateurs de Saint Pierre du Mont

Entrée libre participation

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

"L'homme qui tombe à Pâques" - Théâtre. Organisé par «Les amis en scène». Auteur et metteur en scène Didier Bafou.

Forum Culture et Loisirs - 20h30

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Loto Bingo

Organisé par le Comité des Fêtes à 15h.

Maison du Temps Libre

JEUDI 7 DÉCEMBRE

"Don Quichotte" d'après Miguel de Cervantès, Compagnie les Dramaticules - Théâtre.

Le Pôle à 20h30, tout public

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

"Semianyki : la famille" Clown

Le Pôle à 16h, tout public

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Loto organisé par l'association Détente et Loisirs

Maison du Temps Libre

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Concert de Noël de l'école de musique (IDEM) de Saint Pierre du Mont à 10h au Pôle.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Avec la présence du Père Noël, chants de Noël et d'autres animations.

13h à 18h en face de l'église

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Noël des enfants de la commune

"Noémie et le mystère de la chrysalide" par la compagnie de théâtre "Le soleil dans la nuit". Spectacle gratuit suivi d'un goûter en présence du Père Noël.

A 15h au Pôle

DU 2 SEPT.EMBRE AU 14 JANVIER 2018

Concours de nouvelles

Thème "vagabondage(s)" Date limite d'envoi le 14 janvier 2018 par courrier à : Forum de la Culture et des Loisirs, square Jean Moulin 40280 Saint-Pierre-du-Mont, ou par e-mail : forumstpierre@wanadoo.fr

Plus d'informations sur <http://saintpierredumont.fr>

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Concert de Noël

A 15h en l'église de Saint Pierre du Mont. Ensemble vocal et instrumental Les Amis Musiciens Au programme : Ropartz, Corelli, Rameau, Vivaldi, noëls traditionnels...

Entrée libre participation



Appel à Projet Séjour Ados

Aider les jeunes (âgés de 11 à 17 ans) qui souhaitent être acteurs d'un projet de séjour sportif et culturel en 2018 (dispositif Landes Imagin'actions). Places limitées

Rens. et inscription service des sports : 05 58 76 49 17

Janvier

DIMANCHE 14 JANVIER

Loto Bingo

Organisé par le Comité des Fêtes à 15h

Maison du Temps Libre

Vacances sportives HIVER 2018

Inscriptions à partir du 8 janvier 2018, pour les jeunes âgés de 8 à 12 ans qui ont envie de découvrir et de pratiquer des activités sportives pendant une semaine. Le programme sera communiqué durant la période de Noël 2017.

Aqua Pitchouns

Ouverture des inscriptions à l'Aqua Pitchouns (jardin aquatique 3/6 ans) pour la période 2, du 20/01/2018 au 28/04/2018 (calendrier susceptible d'être modifié).

*Service des Sports
05 58 76 49 17*

Aqua Kids

Cours de natation pour les enfants à partir de 6 ans. Inscriptions auprès du service des sports au 05 58 76 49 17

ou à servicesports@saint-pierredumont.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

Une reprise bien chargée

Pour nous la rentrée scolaire marque aussi la reprise des activités, bien que, même l'été, tous les services municipaux continuent leurs activités, les travaux du COSEC progressent de jour en jour, les utilisateurs et les élus ont pu dernièrement découvrir l'avancée du chantier et visualiser le projet définitif.

Le forum des associations a montré le dynamisme de notre commune, encore plus de stands cette année avec une grande diversité d'offres aussi bien pour les plus jeunes que pour les aînés, sans oublier nos ados, que ce soit sportif, cérébral ou pour créer des liens d'amitié, chaque association apporte sa pierre à la vie de notre commune.

Après avoir réuni les jeunes de 18 ans pour une journée citoyenne, M. le Maire entouré de quelques élus reçoit, à la demande des enseignants, des élèves des écoles pour leur présenter la mairie et surtout leur décrire l'importance d'une municipalité dans leur vie de tous les jours en insistant sur l'Etat Civil et le rôle du maire et de son conseil municipal. La formation de la jeunesse à la citoyenneté est un des axes importants de notre responsabilité d'élus.

Votre majorité municipale se réjouit du travail accompli par ceux qui animent les conseils de quartier que ce soit pour des vide-greniers ou des repas inter quartiers. Bientôt les conseils seront renouvelés, votre candidature sera la bienvenue.

Nous sommes toujours surpris des remarques d'une partie de l'opposition qui essaie de déplacer les débats avec des arguments stériles et inadaptés aux préoccupations de nos concitoyens, nous n'oublions pas notre mission première, la gestion non partisane de notre commune et la volonté de respecter nos engagements.

Votre majorité municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

Le Maire doit sortir du bois...

Depuis Juillet, nous avons un nouveau président de Mont-De-Marsan Agglo. Lors de son discours d'installation, il a présenté ses projets jusqu'en 2020.

En ce qui concerne notre commune, il a décidé d'intégrer à titre gracieux la base nautique de Menasse au patrimoine communautaire. Son projet est d'y implanter une hôtellerie de plein air ou plus précisément un camping.

En clair, cela signifie que les Saint Pierrois ne seront plus propriétaires de ce poumon vert ni donc décideurs de son avenir.

Une fois de plus nous constatons le silence assourdissant du Maire de Saint Pierre du Mont concernant ce projet.

Se rappelle-t-il qu'il est toujours vice-président en charge du tourisme à l'agglomération donc responsable de ce dossier ? Nous ignorons encore aujourd'hui sa position concernant cette implantation.

Plus de trois ans après son élection, il serait temps qu'il assume enfin ses responsabilités tant à la mairie qu'à l'agglomération ; ce ne sont pas des lieux où l'on vient simplement y chercher ses indemnités.

Bien sûr, il nous répondra qu'une étude a été commandée afin d'évaluer l'opportunité d'un camping sur le territoire. Voilà deux ans que nous en attendons les conclusions !

Puisque le Maire n'a pas d'idées, nous vous proposons les nôtres.

Nous nous opposons à la rétrocession des terrains de Menasse comme l'impose le président de l'agglomération au Maire, ce qui n'entrave en rien le bon fonctionnement de la base nautique.

Nous souhaitons l'ouverture d'une large consultation de tous les Saint Pierrois sur le devenir de ce formidable espace naturel. Pour ce qui nous concerne, la préservation de cet environnement est primordiale.

Nous voulons garantir la gratuité et l'accès pour tous à ce lieu.

Nous restons vigilants quant aux intérêts des Saint Pierrois.

Saint-Pierre-du-Mont,
ensemble préparons l'avenir
E Mezrich, M Rousseau, J Paris,
P Beaumont, A Arrieu, MC Bernadie

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

La suppression de la taxe d'habitation: un cadeau empoisonné !

La suppression par le gouvernement Macron de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages peut, à priori, paraître une belle réforme pour bon nombre de concitoyens, notamment suite aux augmentations imposées par les gouvernements successifs de divers impôts et taxes.

L'État n'a pas hésité à accorder 41 milliards d'allègements fiscaux aux entreprises par le biais du CICE et le Pacte de Responsabilité tout en imposant, dans le même temps, 11 milliards de baisse de dotations aux collectivités locales. Depuis plusieurs années, l'État multiplie les transferts de charges aux communes sans en assurer une entière compensation.

Ce sont pourtant les collectivités qui assurent 75 % de l'investissement public : écoles, crèches, voiries, équipements sportifs et culturels...

La taxe d'habitation constitue une ressource importante pour les communes. A Saint Pierre du Mont, sa suppression entraînera une baisse de plus d'1 million d'€. Certes, une compensation calculée sur les bases fiscales de 1991 - ce qui est déjà aberrant en soit - est promise par l'État mais les réformes passées ont largement démontrées que celui-ci ne tient pas ses promesses en la matière !

Face à ce déficit de recettes, 2 solutions alternatives se poseront : soit augmenter les autres impôts soit réduire les investissements sur les services publics locaux c'est à dire sur les écoles, les crèches, les aides sociales, les politiques jeunesse, culturelles, sportives, les subventions aux associations, etc.. Et, qui dit moins de services induit inévitablement moins d'emplois locaux et par voie de conséquence, des difficultés encore plus dures pour celles et ceux qui sont dans le besoin. Cela revient à affaiblir notre système de solidarité !

Plutôt que d'imposer une mesure démagogique aux conséquences néfastes pour l'intérêt général, il serait plus opportun d'entamer une véritable réforme consistant à réétudier les calculs de cette taxe, à réanalyser les bases injustes car trop anciennes, et de prendre en compte, dans son calcul, les revenus de chaque administré.

Arlette Tapiou-Dangla

DES TROPHÉES POUR RÉCOMPENSES



Le 15 septembre 2017 a eu lieu la deuxième édition des «Trophées sportifs», cérémonie orchestrée par le service des sports. À cette occasion, des sportifs méritants ainsi que des dirigeants et des bénévoles impliqués dans la vie de leur club, ont été distingués.